NÉCESSITÉ DE FERMER

Pour le Préfet de l'Aisne et par autorisation
Le Conseiller de Préfecture.

PREFECTURE DE L'AISNE

Monsieur Lemaire,
régisseur,
au château de la Boultre
par Viels-Maisons
Aisne

La Doultre, le 29 Septembre 1914.

Monsieur et Madame Fournier,

J'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai reçu hier, seulement le télégramme que vous avez adressé au facteur postal de Viels-Maisons demandant où je suis.

Il m'a été impossible de vous télégraphier ni écrire plus tôt, tous les services étant interrompus.

M. Verney m'a écrit le 1er 7bre une lettre de Paris que j'ai reçue le 27.

Ma femme et moi n'avons pas quitté Vifforteaux quoique tout le monde du pays et des environs était parti vers le centre de la France pour échapper aux sauvageries des envahisseurs.

Nous avons voulu rester au poste de confiance que vous nous avez laissé en partant. Les Allemands nous ont dit que si nous n'étions pas restés là, ils auraient brûlé la ferme et peut-être bien le château

Il nous a fallu être braves, calmes, énergiques, avoir un grand sang-froid, une patience qu'il m'est impossible de vous décrire pour rester à notre poste

T. S. V. P.

et pour ne pas mourir.

Le 1er jour de l'arrivée des Allemands, Alfred allait en bicyclette à Essises chercher du pain. Il aperçut des Uhlans qui arrivaient. Il rentre dans la cour de la ferme en poussant des cris inhumains. Les soldats arrivent à la maison, le reconnaissent, le font sortir, le mettent contre une échelle, menacent de le fusiller. Ils me disent qu'il vient de m'annoncer qu'ils arrivent, que j'ai caché des soldats français, me mettent le révolver devant la figure et qu'ils vont me faire capout, (tuer), ma pauvre femme se place alors entre le prussien et moi en disant: « Nous sommes innocents, il n'y a personne ici. Tuez-moi, mais laissez vivre mon mari. »

Nous implorons alors, ma femme et moi la grâce d'Alfred qui devait être fusillé après l'inspection de tous les bâtiments. A force de pourparlers et des frissons, ils nous laissent tous vivre, Alfred sait qu'il nous doit la vie.

Nous leur offrons tout ce que nous avions, ils se calment. Ce n'est que le commencement. Pendant 6 jours et 6 nuits, nous en avons eu ici des quantités considérables, nous menaçant de mort, même pour de l'eau qui manquait.

Les fusils et les munitions nous ont donné un frisson de la tête aux pieds lorsqu'ils sont montés dans les greniers à foin. Je suis parvenu à les faire descendre en causant avec un prussien

une balle arrive dans la porte et tombe aux pieds de ma femme. Je raconterai tout ce dont je me souviendrai plus tard à Monsieur et à Madame.

Marie, Gabrielle et Eugénie qui sont parties ne sont pas encore rentrées.

Il ne reste plus un cheval ici ni aux Gilotins.

Toutes les vaches sont encore là. Je les avais fait lâcher dans les prés du bas. Elles sont allées dans le parc, les champs, partout, les grillages du parc étant coupés en maints endroits. Je les ai fait réparer provisoirement.

Au château, tout le linge était pêle mêle, des portes brisées, le coffre-fort renversé. La cave est complètement vide, des campements partout.

Ma femme est allée ranger un peu les affaires les plus précieuses de Monsieur et de Madame ainsi que de Bébé et Alfred et moi avons nettoyé la cuisine avec une fourche et une pelle.

Il ne reste plus ni canards ni lapins chez Caron. Ils ont été très mécontents de voir qu'il n'y avait plus personne nulle part. Alfred a été chassé de La Doultre. Il est venu se réfugier avec nous. - La couverture en tôle ondulée des Gilotins est complètement percée par les boulets et les bombes, un caisson est dans le bassin près du lavoir et une bombe chargée est dans un fossé. - On avait installé le téléphone chez nous.

Pierron était venu se réfugier avec nous, 6 personnes.

Dessigny des Gilotins 11 personnes. Ma femme a accouché la femme Dessigny qui est arrivée ici

sans draps ni vivres. — Une nuit, à 1 heure du matin, nous sommes descendus à 20 personnes dans la cave de crainte d'être tués par les balles et les bombes. Hier on entendait encore gronder le canon au loin heureusement.

M. Verney offrait de m'apporter de l'argent. Comme on ne peut encore guère vivre que de pain et de pommes de terre, de lait, j'ai refusé, de crainte qu'on me vole où que les Allemands ne reviennent.

Je veux toujours prouver ma bravoure et mon honnêteté à Monsieur et à Madame Fournier. J'ai encore un peu de papier et dis aux gens que je manque d'argent. On finit de couper les avoines. Rien n'est encore battu.

Il reste 6 chevaux aux Noues. J'en ai fait venir 3 ici.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que Madame nos salutations les plus respectueuses et les plus empressées et toujours croire à notre entier dévouement.

Lemaire

La Doultre, le 13 Avril 1915.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser en même temps que la présente les relevés des comptes des mois de Janvier et Février 1915.

Je prie Monsieur d'avoir l'obligeance de m'adresser, s'il lui plaît, en sus des dépenses de La Doultre et des fermes les sommes dues aux boulangers pour le pain fourni aux familles dont les chefs sont à l'armée, lesquelles sommes sont indiquées, séparément sur les relevés des comptes.

Les meuniers ne fournissent de farine qu'au comptant aux boulangers.

Dernièrement, j'étais heureux des travaux exécutés rapidement dans les fermes. La pluie est venue tout arrêter et pendant huit longs jours il a été impossible de rien ensemencer et de faire aucun travail important dehors.

On laboure et le beau temps revenant, tout va vivement recommencer.

C. S. V. T.

Dessigny charretier aux Gilotins, grand braconnier a quitté la ferme le 1er Avril.

Je l'ai immédiatement remplacé. Je suis content d'en être débarrassé.

Monsieur et Madame seront contents de voir la vacherie de Vifforteaux au grand complet à leur retour.

J'ai conduit les bouvillons aux Noues et les petites génisses aux Gilotins.

Il y a, en ce moment, dans la grande étable 38 vaches et génisses et 2 taureaux.

Je vais être obligé de vendre le gros taureau qui devient très méchant.

Le canon gronde continuellement jour et nuit.

Aussitôt que je le pourrai, j'enverrai tous mes relevés de comptes à Monsieur.

M. Seuvre est venu chercher son chèque de sept mille francs le 5 courant.

Nous aimons à penser que Monsieur Madame et Bébé vont bien et que Bébé est toujours de plus en plus aimable.

Veuillez agréer, nous vous prions,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame,
nos salutations les plus respectueuses et les plus empressées et compter sur nous pour toutes choses

Vos tout dévoués

Lemaire

La Doultre, le 29 Avril 1915

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, le relevé des comptes de Mars, montant à la somme de 2997f55, déduction faite des sommes reçues pour ventes diverses énumérées au susdit compte.

Je n'ai encore rien reçu de Monsieur pour le mois de Février montant à la somme de 2483f40, ce qui fait pour les deux mois 5480f95, plus le pain aux familles des soldats sous les drapeaux.

Je prie Monsieur d'avoir l'obligeance de me faire adresser ces sommes le plus tôt possible, j'en ai absolument besoin pour payer les ouvriers, etc.

Tous les travaux se font on ne peut mieux avec gens et animaux dont je dispose.

Je suis dans les champs, etc avec tous du matin au soir, voilà pourquoi je suis un peu

T. S. V. P.

en retard dans mes comptes.

L'œil du maître, c'est tout pour moi; et je serais heureux que Monsieur et Madame puissent voir ce que j'ai fait faire cette année.

J'ai conduit un poulain aux Noues dimanche dernier pour soulager la pauvre jument aveugle et fait castrer 9 petits bouvillons la semaine dernière.

Les ensemencements se font très bien.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame,
mes salutations les plus respectueuses et les plus empressées et compter sur tout mon dévouement.

Lemaire

La Doultre, le 26 Mai 1915.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser le relevé des comptes d'Avril montant à la somme de 3457f 85, je dis trois mille quatre cent cinquante-sept francs quatre vingt cinq centimes.

Tous les travaux se font aussi bien que possible avec les chevaux dont je dispose.

Il fait un temps très sec et les terres fortes sont difficiles à cultiver.

Ma femme et moi passons la visite de toutes les bêtes matin et soir et nous nous levons la nuit pour voir si certaines vaches ne font pas de veaux.

Je suis toute la journée dans les champs avec les domestiques, ici, aux Gilotins, aux Noues.

La femme Caron est allée faire ses couches dans sa famille. Elle est rentrée ici depuis quelques jours et le père Caron est parti dans son pays depuis un mois.

E. S. V. P.

Il s'absente assez souvent pendant 8,
15 jours. Voilà la raison et certaines autres
pour lesquelles je ne lui ai pas fait prêter
serment comme garde.

Je prie Monsieur de me dire si je dois
continuer à le payer. Pendant leurs absences,
c'est ma pauvre sœur émigrée et moi, quand
je puis qui soignons les chiens, furets, etc.

Monsieur et Madame ont sans doute vu
sur les journaux que les Allemands viennent
encore de jeter des bombes sur Château Thierry.

Un homme a été tué.

Je prie Monsieur de vouloir bien m'en-
voyer une somme supérieure à celle ci-
dessus pour que je puisse donner un acompte
à l'Émigré qui travaille avec ses chevaux
depuis le 18 Février.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame,
mes salutations les plus respectueuses et les
plus empressées.

Lemaire

La Doultre, le 24 juin 1915.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous envoyer, sous ce pli le relevé des comptes de Mai montant à la somme de 1414f05, je dis mille quatre cent quatorze francs cinq centimes.

Les travaux de fenaison se font on ne peut mieux, grâce au beau temps.

Une partie de la récolte des foins de Vifforteaux, des Noues et un peu des Gilotins est déjà rentrée; mais d'un autre côté les récoltes souffrent énormément de la sécheresse.

Il est impossible de labourer tant la terre est dûre et sèche.

Je me lève tous les jours vers 3 h. 1/2 du matin pour ouvrir la porte aux domestiques et préparer le foin pour leur arrivée à 4 heures.

La nuit, ma femme et moi, nous nous levons quand nous entendons un bruit quelconque ou que nous supposons que des

T. S. V. P.

vaches, etc pourraient mettre bas des petits.

Je suis toute la journée avec les domestiques.

Caron père est parti à son pays le 29 Avril. Depuis ce temps il n'a pas reparu sur la propriété. J'attends toujours la réponse de Monsieur pour savoir si oui ou non je dois continuer à lui payer ses mois.

Sa bru est revenue pendant quelques jours avec trois autres femmes et est repartie aussi.

Tous les travaux qu'il est possible de faire s'exécutent aussi rapidement que possible.

L'herbe de certains prés est si sèche qu'on la croirait brûlée.

Rien d'important à signaler à Monsieur si ce n'est que les lapins font des dégâts considérables en se reproduisant d'une manière désolante.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame,
mes salutations les plus respectueuses et les plus empressées et croire à tout notre dévouement

Lemaire

P. S. Je prie Monsieur d'avoir l'obligeance de me faire renvoyer tous les emballages qui viennent d'ici pour éviter d'en acheter de nouveaux.

La Doultre, le 16 juillet 1915.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser les relevés de comptes de La Doultre et des trois fermes depuis juillet 1914 jusqu'aujourd'hui, avec indication des sommes qui m'ont été envoyées par le Crédit Lyonnais de Paris et de celles qui restent dues pour solder le montant des dits comptes.

Quoiqu'on entende encore gronder fortement le canon, jour et nuit, je me suis décidé à déterrer ces papiers afin de pouvoir vous les faire parvenir.

L'argenterie reste cachée sous terre en un lieu connu de ma femme, ma soeur et moi seulement.

1° Mois de Juillet 1914.

188f,30 de beurre vendu
11.80 — Caron Garlon
14. — Vente beurre

Monsieur Fournier	Doit.	Avoir.	Observations.
	9180f 50.	7926f 60.	Reçu ½ traitement Caron Albert, Soudan, Chartier, Leblanc, Décarsin.
Août 2°	3676f 65.	347f 50	
3° Septembre	2400f 85.	302f 50	pour demi traitement.
4° Octobre.	2180f 25	242f 50.	id.
5° Novembre	1989f 40.	62f 50.	id.
Total à reporter	19427f 65	8881f 60	

		Report	19427f65	18881f60 Avoir	Observations
Monsieur Fournier 6° Décembre		Doit	2006f05	5000f „	
Pain fourni aux familles des militaires à l'armée du 15 Août au 31 Décembre par Dumont boulanger à Essises		—	1147f60		
7° Janvier 1915		—	7116f65	6000f „	
Pain fourni aux familles des militaires à l'armée par Dumont boulanger à Essises		—	260f40		
id. par Barbier boulanger à Viffort du 15 Août au 16 Janvier		—	819f10		
8° Février		—	2121f80		
id. par Barbier boulanger à Viffort		—	361f60		
9° Mars		—	1862f95	7000f	
id. par Barbier boulanger à Viffort		—	361f60		
Délits de lapins de 1914		—	773f		
10° Avril	porte un reliquat de mars de 519.05 ?	20.11.60	2492f55		
Pain par Dumont boulanger à Essises aux familles des militaires		—	879f „		
id. par Barbier à Viffort		—	86f30		
11° Mai	porte un reliquat d'avril de 542.15 ?	1956.20	1414f05	6000f „	
				4000f	11 Juin
				2000	13 Juillet
Total			41130f30	38881f60	

~~1147.60~~
~~260.40~~
~~819.10~~
~~361.60~~
~~361.60~~
~~879. –~~
~~86.30~~
~~pain 3915.60~~

Reste dû pour solder les ouvriers et fournisseurs jusque fin Mai 1915. 41.130f30 – 38.881f60 = 2248f70, que je prie Monsieur de me faire envoyer, aussitôt que possible M. Vallois me réclamant, à juste titre, une fourniture d'alevins

E. S. V. P.

de truites du 16 Juin 1914, me disant qu'il est gêné, en ce moment, et que le montant de sa facture lui permettrait d'attendre des jours meilleurs

Heureusement, les foins de Vifforteaux, des Gilotins sont rentrés dans de très bonnes conditions depuis le 10 courant. Il en reste peut-être encore 3 ou 4 voitures à rentrer aux Noues.

La récolte est à peu près équivalente à celle de 1914, mais meilleure comme qualité.

Depuis près de 3 mois il n'était pas tombé d'eau. Les prés sont secs et semblent brulés.

Il n'y a presque plus d'herbe pour les bêtes. Les récoltes en céréales ne seront pas ce qu'elles devaient être.

Heureusement, depuis deux jours il a plu un peu. On peut travailler la terre et la végétation va renaître.

Nous aimons à penser que Monsieur, Madame et Bébé vont toujours aussi bien que possible.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur Fournier, ainsi que Madame, mes salutations les plus respectueuses et les plus empressées.

Lemaire

La Doultre, le 22 juillet 1915.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser le relevé des comptes de juin 1915, montant à la somme de 3023f55, je dis trois mille vingt trois francs cinquante-cinq centimes.

La fenaison est terminée partout.

Dans quelques jours on commencera la moisson.

Je fais labourer légèrement les terres pour détruire les mauvaises herbes avant le second labour, sur lequel, après les hersages on sèmera du blé d'automne.

En général, les récoltes ne seront pas ce qu'elles devaient être à cause de la sècheresse qui a duré trop longtemps.

Rien de nouveau au château.

Alfred a bouché les fuites des bassins avec de la glaise que j'ai fait transporter.

Presque tous les marronniers qui ont été

T. S. V. P.

plantés l'hiver dernier le long de l'allée qui va aux Gilotins sont morts.

Caron père a été absent pendant deux mois et demi.

Son garçon Gaston, est revenu en permission le 13 courant, paraît-il pour un mois.

On entend le canon gronder toujours fortement ici.

J'ai fait faire un abri remise dans le pré au dessous des écuries pour préserver les jeunes veaux de la chaleur et de la pluie.

Les travaux ont été exécutés par les ouvriers de la ferme. Les montants proviennent du bois coupé le long du ruisseau et la couverture est en genévriers.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame,
mes salutations les plus respectueuses et les plus empressées.

Lemaire

La Doultre, 3 Août 1915.

Monsieur, Madame Fournier,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la somme de deux mille francs que vous m'avez fait remettre par Gabrielle dimanche à 6 heures du soir, pour la paye de Juin.

Je confie à Gabrielle l'argenterie qui m'a été remise par Eugénie. Quelques couteaux sont attaqués par l'oxyde de fer.

Nous serons heureux de voir bientôt Monsieur.

Tout va bien en ce moment.

On coupe les céréales mûres à Vifforteaux et aux Noues.

Nous aimons à penser que Monsieur, Madame et Bébé se portent aussi bien que possible en ce moment.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur et Madame,
de la part de ma femme, des miens et de moi.

E. S. V. F.

nos salutations les plus respectueuses
et les plus empressées.

Lemaire

La Doultre, le 10 Août 1915.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous dire que le 16 Juillet dernier je vous ai prié, par état détaillé sur ma lettre de m'adresser 2248f70 pour solde de diverses notes et avances par moi, sur ma pension de retraite.

D'après notre entretien, je ne dois pas solder Vallois maintenant pour alevins de truites, ce qui fait 2248f70 - 1221f45 = 1027f25.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier,
mes salutations les plus empressées.

Lemaire

La Doultre, le 10 9bre 1915.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser l'inventaire du bétail des fermes de Vifforteaux, des Noues, des Gilotins, de la basse cour Caron.

Jusque maintenant les labours se font dans de bonnes conditions.

Je n'ai pas encore de nouvelles des administrations militaire et civile pour les chevaux.

Tout va bien partout ici.

Veuillez agréer je vous prie, Monsieur Fournier, ainsi que Madame mes salutations empressées.

Lemaire

La Doultre, le 14 Novembre 1915.

Monsieur Fournier

J'ai l'honneur de vous dire que d'après la dépêche de M. Leroy apportée ici par un exprès, je suis parti à Ch. Thierry jeudi à 7 heures avec 1 ouvrier pour reconduire les chevaux à la ferme.

Nous avons attendu toute la journée et avons été obligés de revenir sans rien. Nous sommes rentrés à Viffort(eaux) à 7h. 1/2 du soir.

Le lendemain, vendredi nous sommes retournés à la gare le matin et avons ramené les deux juments qui seules étaient arrivées.

Nous avons été bien mouillés et j'ai été obligé de changer d'effets.

Hier, Samedi, nous sommes allés de nouveau à Ch. Thierry et avons ramené à Viffort(eaux) les deux autres chevaux blancs annoncés par la lettre de M. Verney.

On a fait deux expéditions différentes; voilà

T. S. V. P.

d'où viennent ces déplacements ennuyeux.

Un seul envoi dans le même wagon eût coûté moins cher.

J'ai fait le necessaire auprès de l'Administration pour dire que vous n'avez plus besoin de chevaux en ce moment, n'ayant personne pour les conduire, qu'on ne peut guère travailler dehors et manque de nourriture pour les bêtes.

Je vais laisser reposer ces chevaux et les ferai ensuite travailler.

Depuis deux jours, les chevaux d'ici ne sont pas sortis de l'écurie, tellement il tombe d'eau et de neige fondue.

Rien de nouveau nulle part.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame,
mes salutations les plus empressées.

Lemaire

La Doultre, le 17 Novembre 1915.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous envoyer le relevé des comptes d'Octobre et suis heureux de voir que vous ne serez pas encore obligé ce mois, comme le dernier, de me faire parvenir de fonds.

Les labours vont bien jusque maintenant.

Je commence à faire travailler un peu les nouveaux chevaux et vous dirai dans quelque temps comment ils vont.

Un blanc est un peu malade.

Je fais venir le vétérinaire pour voir ce qu'il y a à faire.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que Madame mes salutations empressées.

Lemaire

La Doultre, le 20 Novembre 1915.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous annoncer, en réponse à votre lettre du 18, que le cheval hongre malade est le gris-clair moucheté.

Il a eu une congestion pulmonaire occasionnée par le froid vif, sansdoute en chemin de fer et sur la route en venant ici.

Il va un peu mieux. Le vétérinaire l'a saigné et nous lui avons appliqué un grand cataplasme de farine de moutarde sous le ventre. Il boit de l'eau tiède additionnée de farine de blé à laquelle on ajoute un toxique du vétérinaire que j'ai vu à Ch. Thierry hier et qui reviendra quand je lui dirai. Il ne mange pas. Il a de 13 à 14 ans. Il sera assez longtemps à se rétablir. Il a de mauvaises jambes de derrière.

La jument gris-pommelé de 5 à 6 ans travaille pas mal dans les champs. La noire 6 ans est de beaucoup inférieure à cause de

C. S. V. P.

ses jambes de derrière. Elle mord
et l'on est obligé de lui mettre un panier
pour éviter des accidents.

Le hongre gris très-clair, 17 à 18 ans
est gentil et travaille pas mal aux
champs.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier,
ainsi que Madame,
mes salutations les plus empressées.

Lemaire

Paris le 29 Novemb. 1915

Cher Monsieur Lemaire,

Je viens de terminer la vérification des comptes des Mois de Juin, Juillet, Août et Septembre 1915 dont j'avais ici comptes et factures.

Pour le mois d'Octobre 1915 je n'ai pas encore vos factures.

Pour les mois précédents, c'est-à-dire de Juin 1914 à Mai 1915, je n'ai pas les comptes et je vous prie de m'en envoyer des doubles, ou vos originaux que je vous rendrai ensuite.

Il y a quelques dépenses que
je n'ai pu contrôler ; par exemple
les payes faites aux femmes, aux
réfugiés, - à Pollet, - à Dumont,
dont je n'ai aucune note,
et aux chemins de fer dont
vous englobez les frais dans
vos dépenses générales.
Pour vos payes, veuillez bien
faire des feuilles mensuelles où
chaque ouvrier signera sa ligne,
~~et il vous sera inutile de séparer
les journées des Gillotsins, des Noues
et de Vifforteaux, attendu que
tous les comptes de Ferme
seront centralisés à la fin de
l'année pour en connaître le résultat~~

De Dumont je n'ai aucune note, pas même celle de 584.^{f}80 pour pain donné aux pauvres.
Pour les chemins de fer, portez exactement le montant des frais payés, correspondant au total des feuilles remises à l'appui par les gares.
Dans les petites dépenses, je relève 3.^{f} chaque mois remis aux pauvres par Alfred. Est-ce bien utile de remettre aux pauvres en l'absence de Monsieur & Madame Fournier ?
Je vois quelques achats : 24 cadenas à 2.^{f}– 2 bâches p.^{r} 150.^{f}– stores, etc... hachoir, chez Fontaine. Tous ces achats sont-ils bien utiles ?

Doucet, Denise, comptent 3.ᶠ-
d'éclairage aussi bien en Juin
qu'en Décembre. Il y a cependant
une différence. Est-ce convenu
dans leurs engagements ?
En Juin, je relève 100ᶠ de boisson
pour fenaison et 45ᶠ.- de travaux
supplémentaires. Le cidre étant
à 0.20 cela ferait 500 litres de
cidre ~~bus. N'est~~ - ce pas exagéré ?
Chaque mois, le lavage du
linge de la laiterie, raccommodage
etc... est porté pour 75ᶠ. En
quoi consiste invariablement
cette somme de 75ᶠ.-
Vos frais divers : 400ᶠ. en
Juin, 200ᶠ en Juillet, 205.60

en Août, 50f.50 en Septembre ne sont pas détaillés et je n'ai aucun élément pour contrôler ces sommes. Veuillez donc m'en donner les détails que je joindrai à vos pièces mensuelles.

Dans les recettes de lait, je relève en dons ou fournitures gratuites : 60 litres à Doucet, 60 litres pour vous et 15 litres à la femme Suisse, soit en tout 135 litres de lait par mois. Est-il bien convenu que Doucet et la femme Suisse doivent avoir 2 litres l'un, et 1/2 litre l'autre gratuitement chaque jour ?

Je vois une dépense de 27f.40 "support de moissonneuse" dont je n'ai pas la facture.

Eau de vie = 22f. – pour les moissonneurs. ~~Il en reste en cave laissée par les allemands que vous auriez pu employer.~~

Vieux cidre à garder

Pour les ventes, donnez les poids et le prix : 2 vaches et 1 taureau vendus en Août, – 3 porcs, – et le bois à Noël dont vous ne donnez pas le cubage.

Pourriez-vous joindre également à l'avenir, à vos comptes mensuels, la quantité totale du lait trait chaque jour.

Il n'avait jamais été payé plus de 10F pour chien de ferme

Dans l'ensemble, 5 chiens sont entretenus à 15F par mois, soit 75F.- N'est-ce pas exagéré de compter 15F par mois la nourriture d'un chien, surtout quand il s'agit d'un petit roquet comme celui des Gillottins, et avez-vous bien autorisé tous ces fermiers à posséder des chiens aux frais de Mr Fournier?

La Doultre, le 14 Décembre 1915.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous informer que M. le Maire de Montfaucon est venu me voir hier vers 5 heures du soir. Je n'étais pas encore rentré à la maison.

Il a dit à ma femme qu'on allait faire des battues, au fusil, sur tout le territoire de la commune pour détruire les animaux nuisibles qui pullulent ici comme ailleurs d'une manière désolante pour l'agriculture.

Ma démarche, a-t-il dit n'est qu'une forme de politesse à l'égard de Monsieur Fournier et de M. Lemaire car il a carte blanche à cet effet. – Il paraîtrait qu'une partie du gibier tué doit revenir au propriétaire, une autre aux chasseurs, une troisième aux blessés militaires ou aux familles des soldats mobilisés.

1° Ci-joint la note de Dumont pour pain

T. S. V. P.

fourni aux familles des mobilisés.

2°: La facture Noël pour bois touché par moi et le cubage des arbres à lui vendus par Caron et dont je n'ai pas touché le montant, le tout n'étant pas complètement fini d'enlever du bois.

3°: Le relevé des expéditions de chemin de fer que j'ai, le reste a été expédié à Paris.

J'attends la réponse de Monsieur Fournier à ma lettre du 6 courant.

Il fait un bien mauvais temps de pluie et de neige ici.

Une grande fuite s'est produite au bassin de Canjoly. Je fais transporter de la terre glaise pour le boucher.

Une bourrasque a causé des dégâts à une couverture de la ferme des Noues.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame,
mes salutations empressées.

Lemaire

Château de La Doultre, le 15 Décembre 15.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous informer que Doucet, le charretier des Gilotins vient de me dire, aujourd'hui, à cinq heures du matin qu'il a l'intention de me quitter à cause des observations que M. Verney a faites par rapport à la nourriture de son chien qui soigne les bêtes et des deux litres de lait qu'il a chaque jour, choses convenues à son entrée ici. Dessigny en avait trois litres. - J'ai insisté pour que Doucet reste, lui disant que je vous écris à l'effet de tout cela et vous prie de me répondre par courrier.

Il n'est guère possible de trouver du personnel en ce moment.

Je me refuse à aller soigner les animaux aux Gilotins.

M. Verney qui me demande des détails sur le travail et la paye de la laiterie pourra envoyer sa femme pour le tout et lui, venir

T. S. V. P.

conduire les chevaux, etc.

Quant également à mes deux litres de lait par jour, vous savez et lui aussi qu'ils ont toujours figuré sur mes relevés de comptes et que c'était convenu à mon arrivée ici.

Je dédaigne de pareilles choses et aime la franchise.

Quelqu'un m'a dit encore hier que je gagnais au moins, pour mon travail dix francs par jour.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame,
mes salutations empressées.

Lemaire

La Doultre, le 18 Décembre 1915.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser le relevé des comptes de Novembre, montant à la somme de 5068f85, je dis cinq mille soixante-huit francs quatre vingt-cinq centimes.

Il manque, pour solder les dépenses de ce mois 212f55, voir la somme en caisse le 17 Novembre dernier et les ventes du même mois.

Par ordre de Monsieur Fournier dernièrement à La Doultre, je solderai Leuvre draineur.

J'attends toujours une réponse de Monsieur Fournier à mes trois dernières lettres.

Il tombe toujours de l'eau ici et on ne peut guère travailler les terres.

Il y a de grandes fuites au bassin de Bonjoly

Veuillez agréer, je vous prie,

Monsieur Fournier, ainsi que Madame mes salutations empressées.

Lemaire
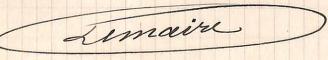
La Doultre, le 13 Janvier 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser le relevé des comptes de Décembre, montant à la somme de 3127f30.

Il manque pour solder les dépenses de ce mois 1240f35, je dis douze cent quarante francs trente-cinq centimes, y compris les 212f55 de Novembre que Monsieur Fournier ne m'a pas envoyés.

On travaille aux fuites des bassins depuis le 3 courant.

Je prie Monsieur d'avoir l'obligeance de m'envoyer au moins 300 ou 400 francs en plus de la somme ci-dessus pour payer les ouvriers terrassiers.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur Fournier, ainsi que Madame, mes salutations empressées.

Lemaire

La Doultre, le 29 Janvier 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser enfin, la note mensuelle du pain fourni par les boulangères Dumont d'Essises et Barbier de Viffort aux familles des mobilisés.

Je suis allé cinq fois chez chacune d'elles, les pressant et les enhardant. J'étais plus ennuyé et colère qu'elles. Il y a encore une famille qui reçoit du pain par l'ordre que Monsieur m'a donné, ayant demandé du travail; mais pour m'éviter tous ces ennuis, à partir du 1er Février, je supprime le pain à cette famille.

J'excuse un peu ces boulangères pour le travail que je leur ai demandé, ces pauvres femmes, depuis la guerre, font largement le travail d'au moins deux à trois personnes. De plus, elles étaient pressées d'argent, étant obligées de payer leur farine au comptant. Celle de Viffort est venue pleurer ici. N'ayant pas de fonds je n'ai pu leur en donner quand elles m'en demandaient.

T. S. V. P.

En avoir en janvier 16

En Décembre 1914 dû et porté sur mes comptes pour Dumont . . . . 1016f 40.
du 15 Août au 31 Décembre.

En Janvier 1915 . . . 260f 40 . . . . 260f 40
non payés faute de fonds et que cette femme a reportés sur son livre que je lui ai demandé à voir. Ce serait un double emploi à déduire de la somme de 879f portée ci-dessous, ayant compté deux fois le mois de Janvier par erreur, n'ayant pu vérifier ni contrôler les quantités fournies moi-même quatre mois après les 260f 40 de Janvier.

Cette somme de 260f 40 sera portée en recette en Janvier 1916.

Février	235f 20
Mars	207f 20
Avril	176f 20
Total . . .	879f "

qui figurent sur mon compte d'Avril 1915.

Mai, Juin, Juillet jusqu'au 12 Août, il lui était dû d'après elle 588f 75
au lieu de 584f 80 portés sur mon compte d'Août 1915.

Du 13 au 31 Août. 11f 90

Il lui restait dû pour Septembre, Octobre, Novembre 56f 90

Total . . . 657f 55.

Récapitulation 1016f 40 + 879f " + 657f 55 = 2552f 95
déduction faite des 260f 40 de Janvier 1915.

Il restera à payer à la boulangère Dumont 19f 40 pour Décembre 1915 et janvier 1916.

T.S.V.P.

dont elle ne m'a pas indiqué la somme, le mois n'étant pas fini.

Je ne veux plus, pour quoi que ce soit entendre parler de ces fournitures de pain qui me donnent trop d'ennuis, que je ne puis contrôler et me font commettre des erreurs involontaires.

Barbier, boulangère à Vifffort, du 15 Août à Décembre 1914, réclamé ~~et~~ porté sur mon compte de Janvier 1915. . . . . 819f 10 –

En Février, pressée d'argent, réclamé 361f 60 –
sans note donnée pour Janvier, Février, " "
somme non payée faute de fonds comme " "
à la femme Dumont d'Essises et
réclamée de nouveau en Mars, soit encore 361f 60 –
qui font double emploi. " "

Je prie Monsieur Fournier de vouloir " "
bien me retourner les notes acquittées de la " "
boulangère Barbier que je lui ai adressées " "
afin que je les lui remette sous les yeux " "
car elle a commis des erreurs dans ses " "
calculs.

Avril . . . . 86f 30 –
portés sur mon compte du dit mois. " "
De Mai au 12 Août, fin heureusement,
sur compte du mois ~~d'~~ Août 1915. 299f 55 –

Total. 1928f 15

y compris le double emploi de 361f 60.
Il n'était dû que 1673f 40.
Il serait redû à Monsieur Fournier,
après le renvoi des factures de la femme
Barbier, 1928f 15 – 1673f 40 = 254f 75.

E. S. V. P.

bien exact
redoit 254"75
mais le compte
du Boulanger est
à revoir

Quel ennui avec ces comptes de boulangers !

En Avril 1915, porté sur les comptes pour impôts, billard, gardes-chasse, chiens de Montfaucon, des Noues 86f05 que je n'ai pas fait figurer dans la récapitulation générale du même mois et que Monsieur Fournier ne m'a pas payés, par conséquent, attendant une réponse à la demande en décharge que j'ai faite pour le 2ème garde, le percepteur n'ayant pu me donner de renseignements à cet effet.

oui

En Juin, j'ai porté 26f05 pour billard, chiens, sur les comptes parcequ'on me pressait de payer mais cette somme n'a pas figuré dans la récapitulation générale et ne m'a pas été payée par Monsieur Fournier. On vient encore de me remettre des feuilles pour impôts de 1915.

oui

En Août, porté sur les comptes 500f payés au percepteur. Je joindrai en Janvier 1916 une quittance du percepteur de 546f10. Il m'est donc dû une somme que j'expliquerai dans les comptes de Janvier 1916 pour impôts. Que d'ennuis cette malheureuse guerre donne.

oui, pas de quittance

Ci-joint 1 reçu acompte réclamé du 14 Juin donné par Pollet, cultivateur émigré que Monsieur a vu.

M. Verney aurait pu voir, en examinant les comptes d'Août 1915 et le reçu final de Pollet que les 360f portés sur les comptes de Juillet comme acompte figurent sur le reçu final donné par Pollet avant son départ de Viffortaux.

T. S. V. P.

d'accord mais il y a les 11.80 de Caron qui ne sont pas portés en recettes

5.

En vérifiant les comptes d'Août 1914 arrêtés le 20 Octobre, étant encore sous les émotions des misères que nous venions de passer sous la domination allemande. M. Verney, quoiqu'il en dise a dû voir que la dépense de ce mois s'élevait à 4930f 55, qu'il a été déduit, pour vente de beurre 188f 30 et qu'alors il n'y avait à payer que 4742f 25.

14f en recette omis

En Septembre 1914, il a été porté, comme produits de ferme 14f pour beurre à Bouchy et 12f 50 pour 50 kilos de blé pour les volailles de chez Caron; mais involontairement, j'ai omis, en déduisant ces 26f 50 des 713f 75, dépenses de la ferme, d'indiquer que j'avais reçu pour beurre 14f. Quelle fortune pour moi! J'en tiendrai compte à Monsieur Fournier en Janvier 1916. Quel homme extraordinaire que M. Verney qui ne se trompe jamais sans le vouloir, comme moi, sans doute. Je regrette beaucoup qu'il n'ait pas été avec nous ici pendant l'invasion allemande en Septembre 1914!

J'ai appris il y a quelque temps que dans la ferme où est Farcette, qui était autrefois aux Noues les Allemands ont pris tous les chevaux, les bœufs et des moutons.

Madame Fournier m'a donné carte blanche alors vu le manque d'aliments pendant l'invasion et après et commandé de tuer, au besoin, 1 bouvillon etc pour soulager la misère qu'il y avait à ce moment.

Je n'ai rien tué, pour qui que ce soit. J'ai seulement donné, gratuitement aux personnes ci-dessous désignées en Octobre 1914, beurre, Dessigny 3 kilos, Varrier 2 kilos, Lemaire 3k500, Juge de Paix 8k500.

E. S. V. P.

Caron père 2k500, Eugénie 1k500
Leblanc 1k500, Denise 3 kilos, Pierron 1k500,
aux facteurs pour commissions 1k500, aux
émigrés 2 kilos, aux cantonniers pour com-
missions 0k 500, Mlle Marthe Riff 1 kilo,
M. Verney 1k500, aux soldats Français 8 kilos,
à Monsieur Fournier, salé, ordre de Madame,
14 kilos, fin Septembre et Octobre.
M. Verney me parle de 100f de boisson en Juin
pour 24 personnes qui ont travaillé dans les
fermes, soit 4f17 pour chacune ou 0f17 par jour.
Je voudrais le voir travailler au soleil toute
la journée à ce moment. — De pauvres cultiva-
teurs font consommer du vin ou 220 à 225
litres de cidre par semaine.
J'envoie séparément à Monsieur Fournier,
en même temps que la présente, le livre de
dépêches de Dumont réclamé.
Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame,
mes salutations empressées.

Lemaire

La Doultre, le 4 Février 1916

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser
1° Copie de ma lettre du 1er courant concernant les tourteaux.
2° La lettre de la Société coopérative industrielle et agricole d'Amiens concernant l'acquisition des dits tourteaux.
3° Copie de la lettre que j'adresse au directeur de la dite société concernant le payement.

Château de La Doultre par Viels-Maisons (Aisne), le 1er Février 1916.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous prier d'avoir l'obligeance d'envoyer, s'il vous plaît, le plus tôt possible, franco, en gare d'Essises chemin de fer du Sud de l'Aisne cinq mille kilos de tourteaux d'Arachides pour le compte de Monsieur Fournier, propriétaire du domaine de La Doultre et de m'indiquer l'époque du payement de cette fourniture, en même temps que le montant

T. S. V. P.

Je vous prie également, s'il vous plaît de me dire, par même courrier quelle réduction vous feriez, au besoin sur une plus grande quantité de la même marchandise.

Veuillez agréer, etc.

Château de La Doultre, par Viels-Maisons (Aisne) le 4 Février 1916.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous prier, en réponse à votre lettre du 2 courant de vouloir bien m'aviser au moins 15 jours à l'avance du montant de la traite que vous adresserez à Monsieur Fournier pour vous solder de la fourniture des 5000 kilos de tourteaux Arachides que je vous ai commandés, attendu que Monsieur Fournier est éloigné de La Doultre et que les fonds qu'il m'adresse mettent un certain temps à me parvenir.

Veuillez agréer, etc.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier,
ainsi que Madame,
mes salutations empressées.

Lemaire

La Doultre, le 9 Février 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser le relevé des comptes de Janvier, montant à la somme de 4137f60.

Recettes diverses et reliquat de Décembre 1915, expliqués dans les comptes de Janvier 1916, 2631f33.

Il manque, pour solder les dépenses de Janvier 4137f60 - 2631f33 = 1506f27. Je dis mille cinq cent-six francs vingt-sept centimes, que je prie Monsieur Fournier de me faire adresser aussitôt que possible, en y ajoutant quatre ou cinq cents francs en plus pour acomptes donnés aux divers ouvriers pendant le mois courant.

On travaille toujours aux fuites des bassins et hier, en transportant de la terre glaise, on a failli perdre la plus belle jument que Monsieur a envoyée à Vifforteaux. Ce sont des travaux impossibles et que je faisais cesser s'il avait fallu faire encore les mêmes charrois.

Heureusement, la bête n'a rien et marche aujourd'hui comme auparavant.

C. S. V. P.

Je n'ai jamais rien compté comme produits de ferme, tous les travaux en dehors de la culture qui sont parfois assez importants.

Rien autre chose de nouveau

Monsieur Fournier a dû voir que la Société coopérative d'Amiens ne m'a pas répondu à cette question. Quelle réduction feriez-vous sur la commande d'une plus grande quantité de tourteaux ?

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame,
mes salutations les plus empressées.

Lemaire

La Doultre, le 7 Mars 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser le relevé des comptes de Février.

Il manque, pour solder la somme de 1023 f 42 déduction faite des 3200 f reçus du Crédit Lyonnais pendant le même mois et des diverses ventes expliquées dans les dits comptes.

Les travaux des bassins sont terminés.

Pendant le mauvais temps, j'ai fait couper des épines, des broussailles par les ouvriers et arracher des pierres.

Monsieur Johnston, le frère de Madame à l'armée Anglaise est toujours très content des colis que Mr Lemaire lui envoie chaque semaine.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame,
mes salutations les plus empressées.

Lemaire

La Doultre, le 7 Mars 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous envoyer 2 colis de beurre contenant l'un 6 et l'autre 5 kilos à l'adresse de Messieurs Hourtié et Rua, en gare de Toulon (Var), expédition faite gare Essises.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur Fournier, ainsi que Madame, mes salutations empressées.

Lemaire

La Doultre, le 10 Mars 1916.

Monsieur Fournier.

J'ai l'honneur de vous retourner les notes pour pain fourni par Me Barbier, boulangère à Viffort aux familles des mobilisés du 15 Août 1914, au matin au 12 Août 1915 au soir.

1° Août	130f 35
2° Septembre	230f "
3° Octobre	160f 42
4° Novembre	155f 25
5° Décembre	160f 43
6° Janvier	163f 86
7° Février	152f
8° Mars	143f 20
Total à reporter	1295f 51
Report	1295f 51
9° Avril	84f 93
10° Mai	94f 03
11° Juin	86f 22
12° Juillet	86f 80
13° Août	33f 60
Total	1681f 09

Du 15 Août 1914 au matin au 31 au soir, soit 17 jours à 20 kilos par jour, 340k. à 1f 15 les 3 kilos = 130f 35. Septembre 20 kilos par jour, 600 kilos à 1f 15 les 3 kilos 230f.

La personne qui a vérifié la note Barbier a commis une erreur de calcul.

C. S. V. P.

Comme je l'ai demandé à Monsieur Fournier dans ma lettre du 29 Janvier 1916, je le prie d'avoir l'obligeance de me retourner les acquits de la boulangère Barbier de Viffort afin que je les examine avec elle pour voir pourquoi j'ai porté sur mon relevé des comptes de Février 1915 pour pain fourni par elle 361f 60 et également 361f 60 en Mars, ce qui est inexact et que je ne puis m'expliquer que parcequ'elle me harcelait sans cesse, me disant qu'elle payait sa farine au comptant et qu'il lui fallait de l'argent.

Elle me dit qu'elle n'a pas inscrit sur ses livres les sommes que je lui ai versées.

Les quittances que j'ai envoyées à Monsieur Fournier nous renseigneront seules.

Reçu de Monsieur Fournier et porté sur comptes de Janvier 1915 .... 819f 10.

Février id	361f 60
Mars	361f 60
Avril	86f 30
Août	299f 55
Total	1.928f 15

Il resterait donc, après vérification, dû à Monsieur Fournier 1928f 15 - 1681f 09 = 247f 06.

Ci-joint, également les notes de la boulangère Dumont à Essises, toutes ont été aussi acquittées du 15 Août 1914, au matin au 31 Janvier 1916 au soir.

E. S. V. F.

Août	114f 05
Septembre	210f "
Octobre	217f "
Novembre	201f 25
Décembre	274f 10
Janvier	260f 45
Février	235f 20
Mars	207f 20
Avril	176f 20
Mai	175f "
Total à reporter	2070f 45

Report	2070f 45
Juin	175f "
Juillet	167f 90
Août	81f 90
Septembre	18f 75
Octobre	19f 40
Novembre	18f 75
Décembre	19f 40
Janvier	19f 40
Total	2590f 95

Reçu de Monsieur Fournier, porté sur comptes.

Décembre 1914	1016f 40
Janvier 1915	260f 40
Avril id	879f "
Août id	584f 80
Novembre id	56f 90
Janvier 1916	38f 80
Total	2836f 30

Payé sur la fourniture de pain Dumont 2590f 95
2836f 30 – 2590f 95 = 245f 35.
Remboursé à Monsieur Fournier, sur comptes de Janvier 1916 et porté sous cette rubrique : « Reçu pour double emploi de pain fourni par la boulangère Dumont d'Essises, voir ma lettre du 29 janvier 1916. 260f 40.

Il restrait donc dû par Monsieur Fournier 260f 40 – 245f 35, soit 15f 05 que j'aurais déboursé moi-même, à mon insu.

T. S. V. P.

Je prie de nouveau Monsieur Fournier de vouloir bien me retourner les acquits de la boulangère Barbier de Vifffort, le plus tôt possible afin que j'en finisse avec cela, car je suis obligé de faire beaucoup de démarches pour tous ces pains à Vifffort, Essises, de passer beaucoup de temps que j'emploierais ailleurs et de prendre sur les soirées et les matinées.

Si ce n'eût été la guerre et si j'avais eu des fonds pour régler ces fournitures chaque mois, je n'aurais pas eu toutes ces démarches, ces recherches et ces ennuis.

Les boulangères et moi regrettons de nous être occupés de ces fournitures de pain.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame,
mes salutations les plus empressées.

Lemaire

La Doultre, le 10 Mars 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous dire que je vous expédie aujourd'hui 11 kilos de beurre à Porquerolles à l'adresse de MM. Hourtré et Rua, en gare de Toulon, expédition faite gare d'Essises en 2 colis, 1 de 6 K. 500, 1 de 4 K. 500.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier,
ainsi que Madame,
mes salutations empressées.

Lemaire

La Doultre, le 29 Avril 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser les notes acquittées de La Doultre et des fermes pour Mars 1916.

Le beau temps étant revenu, les ensemencements continuent dans de bonnes conditions

Rien de nouveau nulle part.

Hier, j'ai remis à la Mairie un travail important et détaillé réclamé par l'Administration concernant les dégâts causés à La Doultre et dans les fermes de Monsieur Fournier par les armées.

Je joins également aux présentes notes les feuilles de contributions de 1915 et les reçus du Percepteur.

La différence entre les feuilles et les reçus a été payée par M. Berjot fermier de Monsieur Fournier, ferme du Château.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que Madame, mes salutations les plus empressées.

Lemaire

La Doultre, le 5 Mai 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous informer que le 2 courant je vous ai adressé 1 colis contenant 3 kilos 500 de beurre et aujourd'hui un autre de 5 kilos que j'ai adressé à M. E. Pascal, 38, Avenue des Iles d'Or à Hyères, en gare, suivant avis de M. Kerkhof.

Les ensemencements d'avoine sont terminés et on prépare les terres pour les betteraves.

Je prie Monsieur Fournier de donner des ordres pour me faire adresser les paniers d'osier que j'ai fait faire et venant d'ici pour les expéditions de beurre

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur Fournier, ainsi que Madame, mes salutations les plus empressées.

Lemaire

La Doultre, le 10 Mai 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous dire que j'ai expédié hier, à M. Pascal à Hyères pour vous faire parvenir, aussitot réception 4 kilos de beurre.

Il fait encore un bien mauvais temps ici. On fait, malgré cela tout le possible pour ensemencements de betteraves, etc.

J'ai omis de vous dire, que dans la chasse administrative du 30 dernier, il a été tué, sur le domaine de La Doultre 217 lapins partagés entre les hôpitaux pour soldats convalescents, les chasseurs, les

T. S. V. P.

rabatteurs.

Il y en a des quantités vraiment désolantes pour la culture ainsi que des lièvres.

Hier, Sourdet m'a demandé une feuille de timbre à 0f60 pour rédiger 1 procès de braconnage fait, je crois, d'après son nom à un Italien.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur Fournier, ainsi que Madame, mes salutations empressées.

Lemaire

Château de La Doultre, le 12 Mai 1916.

Monsieur Fournier

J'ai l'honneur de vous adresser le relevé des comptes d'Avril 1916 pour La Doultre et les fermes.

Il manque, pour solder les dits comptes 1578f 60.

Je vous expédie, aujourd'hui 5 kilos de beurre à l'adresse de M. Pascal à Hyères.

Les travaux des champs vont leur train.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur Fournier ainsi que Madame, mes salutations les plus empressées.

Lemaire

La Doultre, le 26 Mai 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser les notes acquittées de La Doultre et des fermes pour Avril 1916.

Rien de nouveau ici.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur Fournier, ainsi que Madame, mes salutations les plus empressées.

Lemaire

Vifforteaux, le 30 juin 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous informer que je quitterai Vifforteaux le 1er Octobre prochain.
Vous pourrez toujours compter sur tout le dévouement de ma femme et sur le mien pour assurer le service des fermes, de la culture, de la laiterie, etc, pour toujours travailler au mieux de vos intérêts comme nous l'avons toujours fait jusqu'au jour de notre départ du domaine de La Doultre.
Je vous prie d'avoir l'obligeance, s'il vous plaît, Monsieur Fournier de m'accuser réception de la présente.
Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier,
mes salutations les plus empressées.

Lemaire

Vifforteaux, La Doultre, le 3 juillet 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser un duplicata du compte de Mars 1916, demandé par votre lettre du 29 dernier.

La pluie qui tombe depuis plus de huit jours gêne beaucoup les travaux de la fenaison, néanmoins, il ne reste plus que deux voitures de luzerne à rentrer à Vifforteaux.

On coupe les foins.

Veuillez agréer, je vous prie,

Monsieur Fournier, ainsi que Madame, mes salutations les plus empressées.

Lemaire

Vif Fortiaux, La Doultre, le 4 Juillet 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser les notes acquittées du mois de Mai 1916 et les expéditions de chemin de fer d'Avril et Mai.

Je fais tout le possible pour activer tous les travaux en général et nous travaillons ma femme, ma soeur et moi le dimanche toute la journée quand les ouvriers se reposent.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur Fournier, ainsi que Madame mes salutations les plus empressées.

Lemaire

Vifforteaux, La Doultre, le 6 Août 1916.

Monsieur Fournier

J'ai l'honneur de vous dire que M.
l'Agent Voyer de Condé-en-Brie (Aisne)
est venu me voir pour les pierres de Conjoly.
Nous avons visité les dites pierres ensemble.
Il vous donne 3f50 par mètre cube de
ces pierres brutes, prises sur place.
On lui demande 5f par mètre pour le
cassage, ce qui fait 8f50 par mètre cube
plus le transport.
L'entretien des routes coûte cher à l'État.
Je vous prie d'avoir l'obligeance de
me dire, s'il vous plaît si je puis lui
accorder les pierres à 3f50 par mètre cube.
Il me demande une réponse le plus
tôt possible.
Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier,
mes salutations les plus empressées.

Lemaire

Vifforteaux, La Doultre, le 6 Août 1916

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser les notes acquittées du mois de Juin 1916 et les expéditions de chemin de fer.

Tous les foins sont rentrés partout et dans de bonnes conditions.

1° Nombre de voitures de luzerne .... 20.
2° Foin du pré allant à Essises .... 21.
3° Dans le parc .... 5.
4° Prés des Brosses .... 33.
5° Pré en face du jardin du haut .... 19.
6° Champ de Faye .... 2.
7° La Dhuys .... 1.
8° Prés des étangs .... 4.

Total ..... 105 voitures

Demain lundi, on coupera du blé.

L'avoine du parc va être mûre et le tout a une très-belle apparence.

J'ai soldé à Deshumeurs en Juin 1392f25 et porté seulement sur les comptes du dit mois

C. S. V. P.

1364f50 qui se décomposent ainsi que Monsieur Fournier peut le voir dans mon compte de Juin.

Pour Denise aux Noues . . . 420f
Pour Vifforteaux 947f50
Total . . . 1367f50

Il m'est donc dû, que je porterai sur le mois de Juillet et sur mon compte 1392f25 - 1367f50 = 24f75.

Le lendemain du départ de Monsieur Fournier de La Doultre, au soir, Alfred est venu avec un homme chercher du grain pour les volailles. Je lui en ai donné 62 kilos. N'étant pas dans son état normal, il m'a insulté devant son compagnon, comme cela lui arrive quand il est dans le même état et m'a dit que j'avais de la chance d'être vieux. Je lui ai répondu que je ne lui permettais plus de m'insulter comme il l'avait fait bien des fois et qu'il ne me battrait pas comme il avait battu cinq autres des employés de Monsieur Fournier avant moi.

« Le château est à moi, m'a-t-il dit et j'ai reçu des ordres. Je ne l'ai plus revu depuis et ai fait tout ce que je dois pour les foins du parc, des bassins etc, sans m'occuper de lui.

J'ai, en ce moment, heureusement une partie des ouvriers qu'il avait autrefois.

Il n'en a plus maintenant à cause de la

boisson.

Lorsque j'ai reçu la lettre de la cuisinière de Madame, me disant de ne plus expédier de beurre, l'expédition était faite.

Je reçois à l'instant une autre lettre de Mlle Marthe Riff me disant de ne plus expédier de beurre jusqu'à nouvel ordre.

Les multiples travaux des champs que je surveille continuellement m'ont empêché de vous adresser les notes acquittées plus-tôt.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame,
mes salutations les plus respectueuses et les plus empressées.

Lemaire

Vifforteaux, La Doultre, le 10 Août 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser le relevé des comptes de Juillet 1916, pour le château de La Doultre et les trois fermes.

Il manque, pour solder les dits comptes 3900f55.

On coupe les blés et les avoines ici et les blés aux Noues.

Lundi dernier, j'ai eu une forte explication avec Denise, charretier aux Noues, à cause des journées de travail de Maurice, son gamin, comme Monsieur Fournier pourra le voir sur son compte de Juillet.

Dans son traitement mensuel de 160f, plus une vache laitière, sa femme doit soigner les bêtes à cornes, chose qu'elle fait faire par Maurice.

L'aîné Kléber payé 75f par mois pour nettoyer et apprêter la nourriture des chevaux est souvent par monts et par vaux en bicyclette, a fait une chute. Voilà la cause de la maladie qu'il a dite à Monsieur Fournier.

Son frère Maurice, c'était convenu le remplaçait

T. S. V. P.

mais il m'a porté 26 jours ½ de travail pour 66f 25. De là observations de ma part et fort emportement de Denise père à mon égard.

Je lui ai dit, entendant ses propos et le regardant bien en face que je n'ai pas peur d'un homme, ni moi de deux m'a-t-il dit

Il faut vraiment ne pas trembler ici et se montrer énergique pour pouvoir faire tout son devoir avec conscience.

Je prie Monsieur Fournier de m'envoyer des fonds le plus tôt possible et un peu en plus car on me réclame la paye de juillet Denise, Brugnon, et autres.

Faut-il que j'achète des engrais pour l'automne? C'est le moment de faire ces acquisitions.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame,
mes salutations les plus respectueuses et les plus empressées.

Lemaire

Vifforteaux, le 18 Août 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous informer que je suis allé à Ch. Thierry concernant l'envoi du wagon de bois de chauffage à votre adresse 42. Avenue du Bois de Boulogne à Paris.

J'ai écrit à cet effet au chef de gare de la Villette pour camionneur, etc, et attends réponse.

Un soldat du génie est venu me voir hier. Il m'a dit qu'on allait peut être abattre, sur votre propriété, en vous payant, bien entendu, environ 200 peupliers pour l'armée.

Ci-joint 1 lettre concernant les engrais et une autre pour la maison qu'habitait autrefois à Essises le garde Caron Albert tué à l'armée et que devait occuper Sourdet.

Malheureusement, il pleut depuis deux jours, sans cela la moisson des blés et des

T. S. V. P.

arvoines aurait été bientôt terminée

Il n'y aurait plus eu à faire que la mise en meules des récoltes.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur Fournier, ainsi que Madame mes salutations les plus empressées.

Lemaire

Vifforteaux, le 4 7bre 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser en même temps que la présente, les notes acquittées de Juillet.

Je vous ai expédié 1 wagon de bois à brûler au N° 42 Avenue du Bois de Boulogne, lettre de M. Verney.

Je suis allé trois fois pour cela à la gare de Ch. Thierry, ai écrit au chef de gare de La Villette, deux fois à la concierge de l'Avenue du Bois, tout cela à cause de la guerre, de la difficulté d'avoir un wagon.

Il fait un mauvais temps ici, sans cela tous les blés seraient en meules. Il faut encore une journée de beau temps.

Les avoines seront bientôt toutes coupées.

J'ai fait battre celle du parc pour n'en plus acheter pour les chevaux.

Il y en a eu 15 quintaux 40 kilos quoiqu'elle ait été bien abîmée par les chevreuils et autre gibier, bon rendement.

Je mène les travaux le plus rapidement

T. S. V. P.

et travaille sur la meule, etc ainsi que
ma femme à cause du manque d'ouvriers.
J'en envoie de la ferme de Vifforteaux aux
Noues pour que les travaux se fassent en
même temps.
Ci-joint les renseignements pour les
engrais d'automne.

Pour les Noues, il en faudrait	70 quintaux
Pour les Giflotins	45 id
Pour Vifforteaux	60 id
Total . .	175 id à

13f75 l'un d'après les prospectus ci-joints.
Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame
mes salutations les plus respectueuses et
les plus empressées.

Lemaire

Vifforteaux, le 10 Septembre 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser le relevé des comptes d'Août pour le château et les trois fermes.

Il manque, pour solder les dits comptes 4341f01.

Les blés sont en meules partout.

Les avoines seront bientôt coupées. On les mettra également en meules aussitôt que possible.

Un très-mauvais temps a retardé les travaux des champs.

L'Administration a fait droit à une réclamation que je lui ai adressée pour les gardes, soit, 60f". et par une autre demande, on accordera sur impôts de 1916, 305f pour nourriture des chevaux abandonnés et repris par l'armée.

Je mène les travaux le plus vivement possible et travaille avec les ouvriers.

E. S. V. P.

Ci-joints prospectus pour engrais.
Rien de nouveau.
Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame,
mes salutations les plus empressées.

Lemaire

Vifforteaux, La Doultre, le 10 Octobre 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous annoncer que je suis allé à la vente de bestiaux le 8 courant comme cela a été convenu avant votre départ.

J'y ai acheté 2 beaux chevaux hongres très forts, qui font très bonne figure auprès des autres d'ici, 2 bons limoniers, l'un coûte 1800 Fr, l'autre 1280 Fr, colliers et frais d'adjudication en sus.

Le montant vous sera envoyé par l'huissier vendeur dans quelque temps, payement à 1 mois.

Les chevaux ont été vendus cher, beaucoup d'acquéreurs.

J'ai conduit aujourd'hui, aux Noues, 2 chevaux qui y étaient autrefois et 1 beau noir nommé Favori chez le vendeur et 1 domestique pour les conduire, ce qui fait là, 7 chevaux.

T. S. V. P.

Depuis hier, seulement, la pluie a cessé et les travaux marchent comme à l'habitude.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur Fournier, ainsi que Madame, mes salutations les plus empressées

Lemaire

Vifforteaux, La Doultre, le 6 Décembre 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous dire, en réponse à la lettre de M. Verney, que vous n'êtes pas imposé à Montfaucon pour l'auto que vous possédez pour 1915, ni pour 1916.
Ci-joint les feuilles d'avertissement qui vous le prouveront.
Je mets M. Serain au courant de tout le travail des fermes et nous faisons l'inventaire de tout ce qui se trouve par tout.
Je vous enverrai le tout en même temps que le relevé des comptes de Novembre.
Le travail des champs se fait on ne peut mieux le temps étant favorable.
Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame,
mes salutations les plus respectueuses et les plus empressées.

Lemaire

Vifforteaux, La Doultre, le 18 Décembre 1916.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser le relevé des comptes de Novembre 1916 pour le château de La Doultre et les trois fermes.

Il me manque, pour solder le tout 2257f75, je dis deux mille deux cent cinquante-sept francs soixante-quinze centimes.

Comme toujours, j'ai assuré, le mieux possible tous les services afin que rien ne souffre nulle part et travaillé et fait travailler comme si tout m'avait appartenu.

M. Serain est arrivé à Vifforteaux le 30 Novembre au soir. Il m'a prié de continuer à commander tous les services et de le mettre au courant de tout ce qu'il y avait à faire.

Il est reparti à son pays le jeudi 7 Décembre au matin et est rentré à la ferme avec sa femme le mardi 12, au soir.

Je lui ai expliqué ce que j'avais l'intention de faire si j'étais resté à Vifforteaux dans les champs, etc.

Je l'ai conduit et mis en rapport avec plusieurs

E. S. V. P.

cultivateurs qui quittent leurs fermes le 1[er] Mars prochain et ensemble, nous leur avons acheté de la paille de blé, d'avoine en attendant que l'on batte, du foin pour quand on en aura besoin pour les bestiaux.

Il m'a beaucoup remercié pour tous les services que je lui ai rendus et les renseignements que je lui ai donnés concernant les ouvriers. « Si je suis embarrassé, m'a-t-il dit, j'irai vous voir chez vous ou vous écrirai » Je lui ai dit que je serai toujours à sa disposition quand il voudra.

Le jeudi 14, on a rentré, dans le bûcher la pile de bois qui était dehors, et dans quelques jours, selon la demande de Madame, M. Serain expédiera un wagon de bois, Avenue du Bois, comme le dernier que j'ai expédié que d'après la lettre de M. Verney de ces jours derniers était très bien.

Je suis allé à Ch-Thierry vendredi dernier pour toucher le prix des boeufs et suis rentré ensuite à Chartèves par Ch-Thierry (Aisne) le pays de ma femme où je travaille en ce moment aux comptes et aux inventaires dont je vous adresserai une copie aussitôt que je les aurai terminés et fait signer par M. Serain et moi-même.

Monsieur Fournier pourra me faire adresser les fonds nécessaires à la paye, à La Doultre comme d'habitude, je suis entendu avec la

T. S. V. P.

poste de Viels-Maisons à cet effet.

J'irai ensuite faire la paye à Viffortcaux, La Doultre, Les Caquerets, Les Noëlles, Essises, etc et lui adresserai ensuite les notes acquittées comme à l'habitude.

En ce qui concerne mon travail du mois de Décembre qui durera encore presque tout le mois, mes voyages en chemin de fer, mes dépenses diverses, timbres poste, etc, je m'en rapporte à la générosité de Monsieur Fournier, à la disposition de qui je serai toujours quand je le pourrai.

Ma femme serait heureuse, en souvenir de Monsieur et de Madame d'avoir, si possible, deux ou trois petits pieds de vigne de Porquerolles d'environ 25 à 30 centimètres de longueur (petit colis postal).

Veuillez agréer, je vous prie,

Monsieur Fournier, ainsi que Madame, de ma part et de celle de ma femme, nos salutations les plus respectueuses et les plus empressées.

Lemaire

Chartèves, par Château-Thierry, (Aisne),
le 30 Décembre 1916.

Monsieur, Madame Fournier,

Madame Lemaire et moi avons l'honneur de vous présenter, ainsi qu'à Mesdemoiselles Fournier et à Mademoiselle Ida nos meilleurs vœux et souhaits du jour de l'an.

Nous conserverons toujours de Monsieur et de Madame ainsi que de Mademoiselle Ida le meilleur souvenir.

Veuillez agréer, nous vous prions,
Monsieur et Madame,
nos salutations les plus respectueuses et les plus empressées.

Lemaire

Chartèves, par Château-Thierry (Aisne)
le 10 Janvier 1917.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, une expédition de l'inventaire des fermes de 1° Vifforteaux, 2° des Gilotins, 3° des Noues que j'ai fait d'accord avec M. Serain.

Monsieur y remarquera que d'après la demande que m'a faite mon successeur, le prix des bestiaux, des denrées, des instruments, des récoltes y est très modéré ainsi que Monsieur Fournier le constatera lors de la vente des bêtes qui a lieu au poids, ai-je dit à M. Serain en lui remettant mon livre des naissances, des ventes et les carnets de payements.

M. Serain a une copie du dit inventaire et moi une autre et le tout est signé par les deux parties.

Malheureusement, Mme Lemaire vient d'être malade par suite de grandes fatigues qu'elle a éprouvées depuis la guerre. Je n'ai pu aller faire la paye que le 7 et le 8 courant.

J'ai donné à mon successeur tous les rensei-

T. S. V. P.

gnements qu'il m'a demandés sur toutes sortes de choses, soldé toutes les dépenses et après avoir bien cherché Sourdet et lui avoir fait dire, par trois fois, par Alfred et son aide garde Laurin, que de la part de Monsieur Fournier, j'avais absolument besoin de le voir, je l'ai rencontré à l'auberge à Essises entrain de boire à 5 heures du soir au moment où j'allais vers le chemin de fer pour m'en aller. Je lui ai demandé ce que Monsieur lui avait dit pour la vente des lapins et des lièvres. Il m'a dit que Monsieur Fournier lui avait dit seulement qu'il me fasse voir son livre pour les ventes du gibier, qu'il ne pouvait pas m'en faire le relevé et que Monsieur ne lui avait pas dit de m'en remettre le montant, ce qu'il n'a pas fait. Comprenant qu'il n'y a rien à faire entendre à de pareilles gens, je lui ai soldé ses 425f. et suis parti.

Quand j'étais encore à Viffortause j'ai vu souvent passer dans la cour de la ferme Sourdet Laurin son aide-garde, Alfred, son frère Jules et Ambel avec des lapins dans des sacs; mais les personnes figurant sur la liste que Monsieur Fournier m'a fait dresser avant son départ de La Doultre n'en ont pas encore reçu et m'ont fait des réclamations à ce sujet ces jours derniers.

Comme Monsieur Fournier me le dit dans

T. S. V. P.

sa lettre du 29 dernier, j'ai bien reçu, le 1er courant deux mille quatre cents francs du Crédit Lyonnais de Paris pour solde de la paye de Novembre, pour laquelle il ne manquait que 2257f.75. J'ai remis la différence, soit cent quarante-deux francs vingt-cinq centimes à M. Serain suivant l'ordre de Monsieur Fournier, lequel m'a donné un reçu de cette somme. Je n'ai donc plus absolument rien actuellement à Monsieur Fournier.

Sous peu, j'enverrai les notes acquittées de Novembre à Monsieur Fournier.

Me Lemaire et moi remercions beaucoup Monsieur de la gratification qu'il nous a faite sur le mois de Novembre avant de quitter Vifforteaux.

Veuillez agréer, nous vous prions,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame,
nos salutations les plus respectueuses et les plus empressées.

Lemaire

Chartèves, par Château-Thierry (Aisne),
le 15 Janvier 1917.

Monsieur Fournier,

J'ai l'honneur de vous adresser, en même temps que la présente, les notes acquittées du mois de Novembre pour le château de La Doultre et les trois fermes.

J'ai quitté Vifflorteaux le 15 Décembre seulement afin de mettre M. Serain au courant de tout ce qu'il y avait à faire, lui ai fait voir toutes les terres, les fermes, indiqué les assolements des pièces, remplacé pendant qu'il est allé faire ses affaires, chercher sa femme, emballer ses meubles.

J'ai fini ici les comptes, l'inventaire.

Les 7 et 8 Janvier, M. Lemaire allant un peu mieux, je suis allé faire la paye à La Doultre, dans les fermes et chez les personnes à qui il était dû de l'argent et suis rentré ici le 9.

Pour ce travail supplementaire qui

T. S. V. P.

ne m'a pas été rétribué pour Décembre,
Janvier, ni pour voyages, repas et
frais de timbres poste je m'en rapporte
à la générosité de Monsieur Fournier
comme je l'ai dit à Monsieur dans mes
dernières lettres.

Veuillez agréer, je vous prie,
Monsieur Fournier, ainsi que
Madame,
nos salutations les plus respectueuses
et les plus empressées.

Lemaire